

*Communiqué de la CGT Finances Publiques*

*le mercredi 24 octobre 2018 a été publié le mouvement de 1ère affectation des Inspecteurs Stagiaires.*

*Il a simplement été mis en ligne sur ODISSEE, la DG voulant dissimuler les informations à l'ensemble des inspecteurs en poste.*

*Une fois plus la Direction Générale n'assume pas jusqu'au bout ses décisions. En effet en imposant de nouvelles règles de gestion, elle oppose les inspecteurs titulaires et les inspecteurs stagiaires, en offrant des postes dit vacants alors même que des titulaires ne les ont pas obtenus lors du mouvement général de mai dernier.*

*La polémique sur le sujet fait déjà couler beaucoup d'encre.*

*Pour la CGT il n'y a pas d'ambiguïté, les stagiaires doivent être reclassés en tenant compte de leur parcours professionnel, affectés dans un mouvement unique avec les titulaires et départagés selon la règle de l'ancienneté administrative.*

*Nous avons pris la décision de le mettre en ligne. Vous trouverez ci joint les tableaux d'affectations par direction et blocs fonctionnels.*

**Colonne de droite publique:** [En direct des CAP Nationales](#)

**Public:** [CAP A](#)

[MUTATIONS 2018 - 2019](#)

[ENFiP / Formation Professionnelle](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDE](#)

Leave this field blank

---